



**VILLE DE COMPIEGNE**

# **Orientations budgétaires 2019**

1

Conseil municipal du 15 février 2019

Version au mercredi 6 février 2019

# Sommaire

- 1) CONTEXTE** Page 03
- 2) Perspectives budgétaires 2019**
  - 2.1) Budget principal - fonctionnement Page 04
  - 2.2) Budget principal - Investissement Page 06
  - 2,3) Budget annexe ZAC Royallieu Page 09
- 3) Evolution prévisionnelle situation financière** Page 10
- 4) Audit de la dette** page 11

# 1) Contexte

## **LA LOI DE FINANCES 2019 (LF) :**

**Allègements de taxe d'habitation :** TH dégrèvée aux 2/3 pour 80% des contribuables en 2019 – Article 5 de la LF2018

Pour mémoire, la loi de finances 2018 prévoit un dégrèvement par tiers de la TH pour 80% des contribuables à compter de 2018. 2019 est donc la deuxième année de dégrèvement. Le montant de la compensation de l'Etat s'élève désormais à 6,5Md€ au titre de 2019 après 3 Md€ en 2018.

**Dotations en provenance de l'Etat :** en 2019, et pour la seconde année consécutive, le volume de dotation globale de fonctionnement versé par l'État aux collectivités ne sera plus en baisse.

Mais cette stabilité pour l'État cache des jeux de « vases communicants » qui impactent les communes et les EPCI. En effet, si le volume total est reconduit, la répartition des sommes à l'intérieur de l'enveloppe change. La loi de finances prévoit une augmentation de l'enveloppe de dotation de solidarité urbaine (DSU) pour un montant global de 90 M€. Cette augmentation des dotations de péréquation est prélevée en partie sur la dotation forfaitaire des communes, d'où la baisse pour un grand nombre de communes et d'EPCI de leur DGF individuelle.

C'est ainsi que la ville de Compiègne verrait en 2019 sa DGF diminuer de 165k€ alors que sa DSU augmenterait de 110k€, d'où au final une perte estimée à 55k€.

## 2) Prospectives budgétaires 2019 (1)

### 2.1) Fonctionnement

4

Recettes de fonctionnement		BP 2016	BP 2017	BP2018	Crédits ouverts 18	OB 2019	Var de BP à BP	Commentaires OB 2019 sf. mention année
002	Résultat reporté	1 752 473	1 400 556	1 198 319	1 207 695	1 384 026	15,5%	en attente résultat définitif de 2018
013	Atténuation de charges	510 000	420 000	400 000	400 000	220 000	-45,0%	Transfert remb. CCAS au chapitre 70 (-280k€)
70	Produits des services	2 920 000	2 930 000	4 050 150	4 153 265	4 552 000	12,4%	Transfert remb. en provenance des chapitres 013 et 74 (CCAS +280k€ et Arc +100k€).
73	Impôts et taxes	40 560 947	41 021 871	41 993 258	41 943 440	42 357 665	0,9%	
74	Dotations, subventions et participations	10 361 180	10 350 473	10 094 862	10 371 352	10 015 000	-0,8%	Quasi-stagnation attendue
75	Autres produits de gestion courante	482 300	642 000	693 973	693 973	645 000	-7,1%	dont loyers perçus
76	Produits financiers	100	100	11	11	10	-6,5%	
77	Recettes exceptionnelles	66 000	290 000	554 500	1 041 670	200 000	-63,9%	En 2017 et 2018, remb. sinistre CTM budgété (-526k€), mais indemnisation en 2019 pour la patinoire (+190k€)
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	162 000	125 000	81 250	92 464	63 000	-22,5%	dont amort. subv. équipement
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>		<b>56 815 000</b>	<b>57 180 000</b>	<b>59 066 323</b>	<b>59 903 869</b>	<b>59 436 701</b>	<b>0,6%</b>	

(1) les prévisions budgétaires de ces orientations budgétaires correspondent à des simulations effectuées à partir des données 2018, dans l'attente des notifications par les services de l'Etat dans le courant du mois de mars prochain.

**Les recettes de fonctionnement sont quasi-stables (+0,6%)** en l'absence de « ressources nouvelles ».

Le budget de fonctionnement de la ville devra s'y adapter.

A noter :

- **Aucune augmentation des taux d'imposition communaux** (l'évolution des « impôts et taxes » provient de la seule revalorisation des bases décidée par l'Etat)
- La quasi-stabilité des dotations, subventions et participations.
- La diminution des recettes exceptionnelles liées aux indemnisations de sinistres.

## 2) Prospectives budgétaires 2019

### 2.1) Fonctionnement (suite)

5

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	BP 2017	BP2018	Crédits ouverts 18	OB 2019	Var de BP à BP	Commentaires OB 2019 sf. mention année
011	Charges à caractère général	13 942 000	13 730 000	14 017 570	14 103 107	14 260 500	1,7%	Evolution maîtrisée (inférieure à l'inflation de +2,2%)
012	Charges de personnel	32 364 000	33 400 000	34 420 000	34 322 570	34 220 000	-0,6%	Maîtrise de l'évolution de la masse salariale
014	Atténuation de produits	0	45 000	35 000	35 000	35 000	0,0%	dégrev. TH logements vacants
65	Autres charges de gestion courante	4 662 000	4 114 000	4 139 453	4 147 646	4 166 200	0,6%	Maintien du niveau des subventions allouées aux associations
66	Charges financières	1 617 000	1 500 000	1 350 000	1 350 000	1 220 000	-9,6%	Diminution liée au désendettement et à la baisse des taux d'intérêts constatés ces dernières années
67	Charges exceptionnelles	310 000	291 000	294 870	387 476	255 000	-13,5%	dont Noël des anciens et subventions exceptionnelles
68	Dotation aux provisions		0	0	142 980	20 000	-	Provision constituée en 2018, seul un ajustement sera opéré en 2019.
023	Virement à la section d'investissement	2 290 000	2 480 000	3 126 000	3 285 577	3 500 000	12,0%	constitue la part d'autofinancement consacrée aux investissements (total de 5,3M€)
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	1 630 000	1 620 000	1 683 430	2 129 513	1 760 000	4,5%	
<b>Total dépenses de fonctionnement :</b>		<b>56 815 000</b>	<b>57 180 000</b>	<b>59 066 323</b>	<b>59 903 869</b>	<b>59 436 700</b>	<b>0,6%</b>	

A noter :

- **Le maintien sans diminution du niveau des subventions aux associations (2,8M€)**
- La maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel.

- Le niveau de dépenses de fonctionnement reste stable (+0,3M€ ou +0,6%).
- Ces orientations budgétaires ambitionnent d'augmenter la part d'autofinancement avec **5,3M€ en 2019** au lieu des 4,8M€ du BP 2018 (+10%).
- Cet autofinancement de 5,3M€ permet de financer la hausse du programme d'investissement

## 2) Prospectives budgétaires 2019

### 2.2) Investissement

Recettes d'investissement		BP 2016	BP 2017	Reste à réaliser 2018	OB 2019	Var de BP à BP	Commentaires OB 2019 sf. mention année
-	Restés à réaliser (RAR)	3 814 451	2 829 484		4 755 868	30,6%	selon CA2018 provisoire
10	Dotations et fds propres	3 260 476	2 810 208		4 341 700	1,6%	dont affectation résultat 2018
13	Subventions d'investissement	929 000	2 091 000	2 555 868	3 550 000	123,2%	
16	Recours à l'emprunt	1 927 000	2 635 000	2 200 000	3 033 100	37,7%	les reports d'emprunts non réalisés en 2018 seraient de 2,2M€ et la prévision au BP2019 de 3M€, soit 5,2M€ au total
20-27	Recettes d'équipement	30 000	26 000		2 000	0,0%	
024	Pdts de cessions	1 198 000	1 135 000		1 160 000	6,2%	Cessions immobilières
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	2 290 000	2 480 000		3 500 000	12,0%	Autofinancement en provenance du fct (5,3M€)
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	1 630 000	1 620 000		1 760 000	4,5%	
041	Opérations patrimoniales	0	0		700 000	-	reprise collèges par CD60
<b>Total recettes d'investissement :</b>		<b>15 078 927</b>	<b>15 626 692</b>	<b>4 755 868</b>	<b>22 802 668</b>	<b>29,4%</b>	

#### Les recettes d'investissement augmentent de

**+29% compte tenu :**

- Des restes à réaliser (+4,8M€)
- Des subventions attendues (3,55M€)
- Du recours à l'emprunt (3M€ d'inscriptions nouvelles)

A noter que **le recours prévisionnel à l'emprunt atteint 5,2M€** (2,2M€ de reports 2018 et 3M€ d'inscriptions nouvelles), à comparer au montant total des remboursements d'emprunts qui doivent intervenir dans le courant de l'année (4,75M€). L'amélioration de la part d'autofinancement (+0,5M€ en 2019) permet d'envisager l'augmentation à due concurrence de l'endettement (+0,5M€ ou +1,2%) considérant la consolidation de la situation financière de ces dernières années (voir page 10).

## 2) Prospectives budgétaires 2019

### 2.2) Investissement (suite)

Dépenses d'investissement		BP 2016	BP 2017	BP2018	Reste à réaliser 2018	OB 2019	Var de BP à BP	Commentaires OB 2019 sf. mention année
001	Solde N-1	2 063 392	2 275 936	3 228 541		3 619 056	12,1%	Hyp. de CA 2018
-	Restes à réaliser (RAR)	4 045 534	2 370 755	3 446 435		4 238 512	23,0%	Dépenses d'équipement reportées
10/13	Remb. Subventions /dotations	0	31 800	10 000	418	82 100	721,0%	dégrèvement de taxe d'aménagement
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166 )	4 022 000	4 082 000	4 402 000	0	4 750 000	7,9%	Selon échéancier emprunts
	Dépenses d'équipement	4 786 000	6 739 200	6 442 502	4 238 094	9 350 000	45,1%	
26/27	Immob. Financières	0	2 000	0	0	0	-	
040	opérations d'ordre de transfert entre section	162 000	125 000	81 250		63 000	-22,5%	dont amort. subv. équipement
041	Opérations patrimoniales	0	0	15 000		700 000	-	reprise collèges par CD60
<b>Total dépenses d'investissement :</b>		<b>15 078 927</b>	<b>15 626 692</b>	<b>17 625 728</b>	<b>4 238 512</b>	<b>22 802 668</b>	<b>29,4%</b>	

**Le niveau des dépenses d'équipement 2019 atteindrait 9,3M€ d'investissements nouveaux en 2019 à comparer aux 6,4M€ du BP 2018 (+45%)**

## 2) Prospectives budgétaires 2019

### 2.2) Investissement (suite)

#### FOCUS sur le programme annuel d'investissement :

Cette programmation annuelle « exceptionnelle » de **9,3M€** sera définie précisément dans le cadre de l'élaboration du BP 2019, mais on peut d'ores et déjà lister les principaux projets suivants :

Objet	Report 2018 sur 2019	BP 2019	Total
<b>Sports</b>			
Stade Cosyns terrain synthétique	0	1 155 000	1 155 000
Stade Cosyns vestiaires	0	120 000	120 000
Salle Tainturier vestiaires	0	120 000	120 000
<b>Culture</b>			
Renouvellement du système de diffusion sonore du théâtre impérial	0	155 017	155 017
Travaux musée Vivanel	0	160 000	160 000
<b>Scolaire</b>			
Aménagement cours et aires de jeux écoles	13 100	152 000	165 100
<b>Aménagements espace urbain</b>			
Place du change	359 136	612 000	971 136
Square Echarde	200 000	500 000	700 000
Square du Vivier Corax	199 136	405 000	604 136
Aménagement aires de jeux	47 800	264 000	311 800
Renforcement liaisons pistes cyclables	159 136	226 800	385 936
<b>Programme de voirie</b>			
dont rue et square Puy du Roy, rue A. Wemyss	251 108	290 000	541 108
<b>Bâtiments publics</b>			
Panneaux photovoltaïque CTM	0	527 956	527 956
Petite chancellerie	23 435	432 000	455 435
Création de vestiaires et locaux sociaux CTM	30 000	110 000	140 000
Travaux accessibilité bâtiments communaux	27 324	100 000	127 324
Remplacement menuiseries bâtiments communaux	0	100 000	100 000
Travaux école des beaux arts	0	120 000	120 000



## 2) Prospectives budgétaires 2019

### 2.3) Budget annexe ZAC du Camp de ROYALLIEU

**Ce budget annexe intègre les principales inscriptions suivantes :**

#### **1) Recettes :**

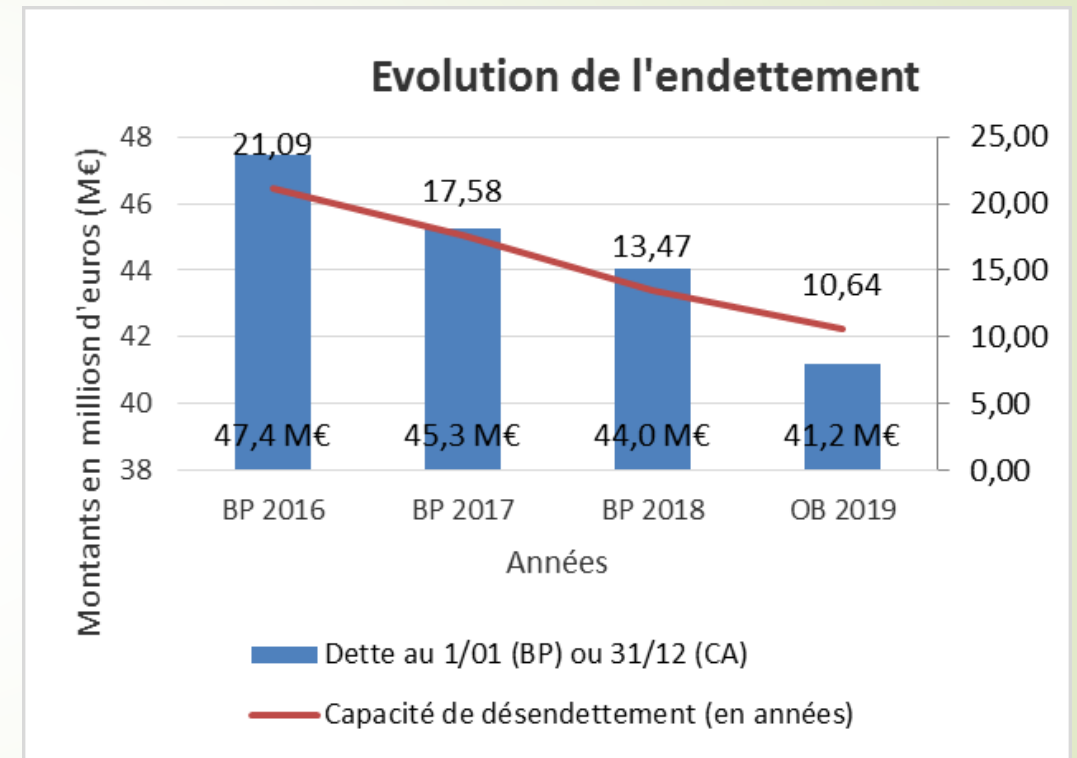
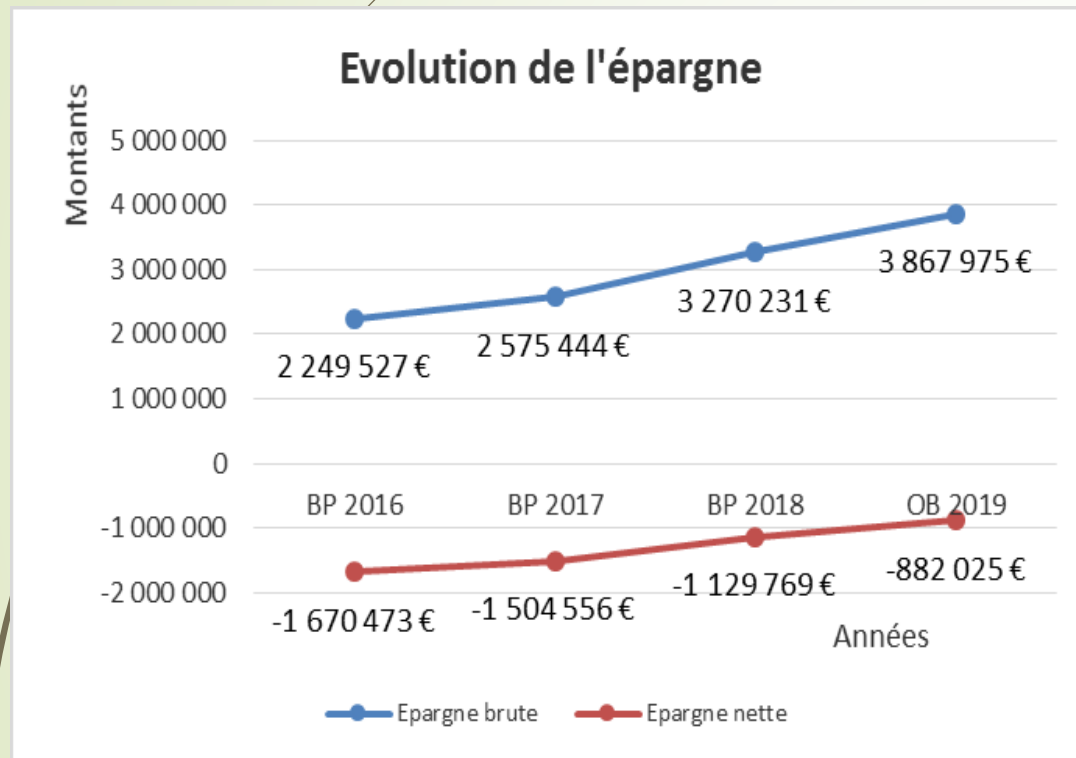
- Participation en provenance du budget principal (0,4M€)
- Nouvel emprunt (0,5M€)

#### **2) Dépenses :**

- Acquisition immeuble 67<sup>ème</sup> d'infanterie (0,1M€)
- Travaux rues Toustou (0,2M€)
- Reprise du déficit de 2018 (0,2M€)
- Remboursement des emprunts en cours (0,4M€).

**NB : l'encours actuel des emprunts rattaché à ce budget annexe sera totalement remboursé en 2020.**

### 3) Evolution prévisionnelle de la situation financière (budget principal)



Sur la période 2016 à 2019, **l'épargne augmente** alors que **le niveau de l'endettement diminue** : l'objectif poursuivi par la ville est d'améliorer sa capacité d'investissement.

## 4) Audit de la dette (ensemble des budgets sauf \*)

**Il ressort de cet audit de la dette de la ville de Compiègne les quatre points essentiels suivants :**

- un encours de dette de près de 41,7M€ en diminution de 4,9M€ (-10%) en deux ans
- Un taux moyen payé de 2,93%
- 100% des emprunts sont sans risque ou à risque faible (moyenne de la strate de 96%)
- Un endettement par habitant (\*budget principal) de 988 euros pour une moyenne nationale de 1.109 euros (écart de -11%).